Scuola di Salamanca

diritto naturale

La conquête de l’Amérique par les Espagnols menée depuis 1492 allait insuffler une vigoureuse reprise des théories du droit naturel, véritable renaissance intellectuelle, politique et morale qui se produisit dans le cadre de l’Université de Salamanque, avec l’apport de personnalités de premier plan comme Las Casas, Vitoria, Suarez, pour ne nommer que les principaux.

Les crimes commis en Amérique contre les Indiens, accompagnés de pillages, de la conquête de leurs territoires et de leur mise en esclavage fut nommée avec précision par Las Casas ‘la destruction des Indes’ (9). Ce fut dans ce contexte général que Vitoria renouvela le droit des gens au XVI e siècle.

Vitoria était un dominicain et, bien sûr, un grand connaisseur du thomisme qu’il avait étudié, entre autres, à l’Université de Paris de 1511 à 1523, et sa référence à ce courant de pensée est centrale dans l’élaboration de sa pensée. Les théories du droit naturel viendraient-elles du thomisme ? B. Tierney démontre que ce n’est pas le cas (chap. 11). Thomas d’Aquin connaissait le droit naturel, mais a refusé d’en faire usage dans sa pensée, et c’est Vitoria qui l’a introduit, de son propre chef, dans une logique de pensée reprise au thomisme. Vitoria se réclame du thomisme et d’Aristote, mais il a de fait construit une théorie nouvelle centrée sur le droit naturel. Tierney a étudié les sources, que Vitoria cite largement, analysé de façon détaillée son travail et discuté les diverses interprétations qui ont été faites à ce sujet.

Un des apports majeurs de Vitoria a été de repenser le droit des gens et de le fonder sur le droit naturel. Vitoria et Las Casas ont pris la défense des droits des peuples Indiens et justifié leurs droits à leurs territoires, comme premier occupant, ainsi que leur droit privé et public, tels qu’ils existaient avant l’arrivée des conquistadors, en vertu de leurs droits naturels. Il s’appuie sur les juristes du XII e siècle déjà évoqués, et en particulier sur le pape Innocent IV qui, en 1250, reconnut le droit de premier occupant aux Infidèles en tant que droit naturel des peuples à leur territoire et à leurs formes de gouvernement, ce qui justifiait leur droit de résistance à l’oppression de la conquête. Vitoria et Las Casas défendent le droit naturel comme une propriété de l’humanité elle-même, indépendamment de l’appartenance religieuse, révélant le caractère véritablement humaniste de la théorie du droit naturel de l’Ecole de Salamanque. C’est encore la référence au droit naturel de tous les individus de l’espèce humaine de naître libre et de le demeurer qu’invoquent les défenseurs du droit naturel, contre la mise en esclavage des Indiens, puis des Africains déportés en Amérique.

Bibliografia orientativa

Brian Tierney, The Idea of Natural Rights. Studies on Natural Rights, Natural Law and Church Law, 1150-1625, Michigan/Cambridge UK, Eerdmans, 1997.

Florence Gauthier, "Éléments d’une histoire du droit naturel : à propos de Léo Strauss, Michel Villey et Brian Tierney", Révolution Française.net, avril 2011, http://revolution-francaise.net/2011/04/14/432-elements-histoire-droit-naturel-leo-strauss-michel-villey-brian-tierney, mis en ligne le 14 avril 2011.